

DATE DE PUBLICATION : 07 mars 2023

## DELEGATION DE SIGNATURE

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau à Madame Simone KAMYCKI, Directrice Régionale des Pays-de-la-Loire, le 1<sup>er</sup> mars 2023 ;

Vu la délégation de signature donnée par Madame Simone KAMYCKI, Directrice Régionale des Pays-de-la-Loire, à Madame Flavienne CHADELAUD, Directrice Départementale du Maine-et-Loire, le 1<sup>er</sup> mars 2023 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Flavienne CHADELAUD, Directrice Départementale du Maine-et-Loire, et de Monsieur Olivier GERARD, Adjoint à la Directrice Départementale, délégation est donnée à

- Monsieur Eric VOITURET,

à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice de l'activité de l'antenne de proximité de Cholet.

Monsieur Eric VOITURET reçoit notamment délégation (i) à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence du centre de traitement d'Angers selon la grille de délégation de cotation en vigueur et plus particulièrement de l'arrondissement de Cholet, et (ii) à gérer la sûreté et le bâtiment dans lequel est installée l'antenne.

Fait à Angers, le 1<sup>er</sup> mars 2023

Flavienne CHADELAUD